

Intra CL

Public

1 groupe de 17 agents de
la caf de Loir et Cher

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de
formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

2100.00

Modalités d'animation

Formateur

PROVOST Barbara

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2100.00

Intercommunalité - CAF 41

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N°67/18 – EGOC / CAF de BLOIS

PROGRAMME

Formation «Intercommunalité »

Intervenante : Barbara PROVOST

Durée – Dates : **2 jours** - Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un
avenant.

- **Les 11-12 octobre 2018** - au 3ème étage salle 302 et salle 307

Horaires : La formation se déroulera de 9h à 17h soit 7 h de formation par
jour

Lieu : **BLOIS** – Siège de la Caf - 6 rue Louis Armand - 41015 BLOIS Cedex

PUBLIC

Public : 1 groupe de **17 agents de la Caf de Loir et Cher** (conseillers
techniques, techniciens action sociale, comptables et contrôleurs action
sociale. Effectif validé par une feuille de présence.

OBJECTIFS – CONTENU ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Séquençage

Contenus pédagogiques

Modalités pédagogiques

Jeudi 11 octobre matin

L'action sociale à la croisée des logiques territoriales

L'action sociale : l'affaire de qui ?

Les impacts des réformes récentes sur le paysage territorial

Evolution des collectivités territoriales et de leurs EPCI

L'émergence et l'essor de nouveaux venus dans le paysage : les métropoles, les EPT, les communes nouvelles etc.

Exploration des jeux d'acteurs à partir d'un jeu de vocabulaire

Éléments de cadrage socio-juridico-politique

Jeudi 11 octobre après midi

Bilan de l'intercommunalité

Cartographie de l'intercommunalité

Typologie des EPCI avec ou sans fiscalité propre

La notion de compétence obligatoire, optionnelle et facultative

La notion d'intérêt communautaire

Evolution des périmètres

Rôle de la CDCI et enjeux du SDCI

Effets des modifications sur la gouvernance et le fonctionnement du bloc communal

Etat des lieux à partir d'un quiz connecté

Éléments théoriques illustrés par des vignettes terrain + vidéos

Vendredi 12 octobre matin

Les impacts sur les financements de projets et services en action sociale

Effets des modifications (retrait ou fusion) des EPCI sur l'action sociale :
portage et financement

Exploration des modes de gestions possibles en lien avec les transferts de
compétences en matière d'action sociale : la régie, l'entente
intercommunale, la DSP, la SPL, la SCIC

Travail en atelier à partir d'études de cas

Modèle expositif + mise au débat en groupe plénier

Vendredi 12 octobre après midi

A partir d'une exploration de situations concrètes, émergence de questions
techniques par corps de métier + pistes pour (re)penser l'accompagnement
des territoires.

Travail en atelier à partir d'études de cas

Modèle expositif + mise en commun en groupe plénier

INTERVENANTE

Barbara PROVOST, formatrice spécialisée en conseil et formation en
développement territorial

MODALITES D'ÉVALUATION et SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du
formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier
la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de
l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces
fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du

prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
